Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 25 (1967)

Heft: [1]: L'Inde et la Suisse : problèmes du Tiers Monde

Artikel: Problèmes liés aux investissements étrangers en Inde

Autor: Umbricht, Victor

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-136214

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Problèmes liés aux investissements étrangers en Inde

Victor Umbricht délégué du Conseil d'administration, CIBA S.A., Bâle

Introduction

1. Je m'exprimerai ici en tant que porte-parole d'un secteur spécifique de l'industrie suisse et, en particulier, en qualité de représentant d'une société suisse qui est manifestement une des plus actives en Inde sur le plan des investissements privés.

Notre société indienne, créée en 1927, occupe 1500 employés et ouvriers, avec un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de roupies. Nous sommes, en Inde, propriétaires d'une usine de spécialités pharmaceutiques et disposons, par ailleurs, d'une participation financière dans une usine produisant également des spécialités pharmaceutiques ainsi que des matières plastiques. CIBA est, en outre, sur le point de réaliser deux nouveaux projets dans le secteur de la chimie agricole et des produits pharmaceutiques.

Les autres sociétés suisses de l'industrie chimique exercent une activité similaire à la nôtre et ont également consenti des investissements substantiels dans les domaines précités, soit en tant que propriétaires, soit en tant que copropriétaires des entreprises qu'elles exploitent. Il est évident que le marché indien avec une population de près de 500 millions d'âmes est particulièrement attrayant; il ne faut cependant pas oublier que le pouvoir d'achat indien ne correspond qu'à un dixième environ du chiffre de sa population, ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour l'avenir.

Le climat qui préside aux investissements privés en Inde a, dans les milieux officiels et dans le grand public, souvent donné lieu à des interprétations multiples, en général négatives, étant donné la politique dirigiste préconisée par le gouvernement indien. Pour saisir ce phénomène dans son essence, il faut remonter quelque peu le cours de l'histoire.

Le mouvement d'indépendance de l'Inde était d'inspiration socialiste, parce que l'Inde rurale, celle qui constitue l'immense majorité du peuple indien, avait été sévèrement négligée. Les conditions d'existence du paysan indien étaient misérables; des millions de familles vivaient dans la détresse la plus noire. Les deux grandes têtes du mouvement d'indépendance, Gandhi et surtout Nehru, étaient des socialistes temporisateurs; il ne faut pas perdre cette vérité de vue. Tous deux, également, étaient acquis à l'idée que l'agriculture et l'industrie devaient être solidement prises en mains par le gouvernement pour satisfaire au maximum les besoins de la grande masse. Ils estimaient, en conséquence, qu'il fallait commencer par instituer une intervention directe de l'Etat sur l'économie nationale. Il ne fait pas de doute que la visite de Nehru

en Russie, avant la guerre, lui laissa une impression inoubliable. Il fut influencé par ce qu'il pensait être le moyen le plus efficace pour élever rapidement le niveau de vie. L'encadrement prêché par les communistes lui faisait certes horreur, parce qu'il était persuadé que la démocratie était la seule solution viable pour l'avenir de l'humanité. Mais, par ailleurs, il estimait qu'à moins de soumettre les affaires privées à un sévère contrôle gouvernemental, le pauvre deviendrait plus pauvre encore, alors que le riche accroîtrait sans cesse sa fortune. L'idée du contrôle étatique a ainsi germé dans son cerveau. Bien avant l'indépendance politique, le parti du Congrès, où Nehru exerçait une forte influence, se déclarait adepte du dirigisme économique. C'est là le creuset d'où sont issus la bureaucratie, la réglementation stricte et le contrôle gouvernemental que nous connaissons. Jamais les chefs politiques du « Congress Party » n'ont abandonné leur méfiance à l'égard de l'industrie privée. La peur, l'hostilité et la suspicion dirigées jadis contre les tenants étrangers se reportèrent lentement sur les milieux d'affaires indiens. En toute franchise, il faut reconnaître que la plupart des hommes d'affaires indiens ne se laissaient pas guider par des principes éthiques. Ils faisaient preuve d'un manque effarant de compréhension sociale et ne se croyaient guère d'obligations envers la masse des travailleurs. Un autre point mérite d'être mis en vedette: certains chefs de l'industrie indienne s'identifiaient volontiers avec les dirigeants étrangers — les Anglais. Il y avait à cela une raison égoïste: la manière de faire britannique était, à leurs yeux, un gage de sécurité et de bonne vie. Les aspirations politiques de l'Inde leur importaient moins. Il en découlait que les Indiens avides d'indépendance couvraient de mépris leurs compatriotes engagés dans les affaires. Ce facteur modela l'esprit de Nehru. Ces deux éléments, le socialisme de Nehru et la suspicion active à l'encontre des dirigeants de l'industrie indienne, colorent aujourd'hui encore le climat politique et par là-même le climat qui entoure les investissements, bien que cette attitude se soit améliorée au cours du développement du pays.

2. Je m'attacherai maintenant plus en détail à quelques problèmes spécifiques relatifs aux investissements, le premier étant *la production indigène*.

Durant les premières années de son indépendance, l'Inde disposait d'un assez important compte en livres sterling à Londres, provenant des efforts que le pays avait fournis pendant la guerre; mais, dans l'enthousiasme de la souveraineté fraîchement acquise, ces réserves en monnaie étrangère s'effritèrent rapidement, passant en importations de biens non essentiels et d'articles de luxe, de sorte que dans un temps relativement court les ressources étrangères avaient presque complètement disparu. Ce développement inquiétant incita le gouvernement indien à instituer une commission du plan qui avait pour mission d'établir certains programmes stricts et de définir les objectifs à atteindre. Plusieurs plans quinquennaux successifs visèrent à réaliser la rapide industrialisation et le développement économique du pays.

Cette commission du plan mettait l'accent sur les avantages de la production industrielle locale par rapport à une économie essentiellement axée sur les importations étrangères. On fit pression sur les sociétés étrangères pour mener à bien des

projets industriels en Inde, de façon à réduire progressivement les importations.

Le gouvernement indien publia un document, appelé « Industrial Policy Resolution », définissant les objectifs visés. Il s'agit, en fait, d'une déclaration esquissant les champs d'activité dans lesquels les investissements privés peuvent être encouragés. On décida de ne pas mettre en œuvre une législation obligeant les sociétés étrangères à fabriquer sur place, parce qu'on savait fort bien que le résultat escompté pouvait être plus aisément obtenu par le jeu de diverses mesures administratives. En ce qui concerne l'industrie chimique, par exemple, le gouvernement fit pression sur les maisons d'importation pour les obliger à passer d'une activité purement commerciale à la fabrication. Les importations de spécialités pharmaceutiques devinrent de plus en plus compliquées, et dans les discussions avec les milieux officiels du gouvernement de l'Inde, il fut abondamment démontré qu'une société implantée dans le pays, à moins de passer à la fabrication sur place ne pouvait continuer à exercer son activité commerciale que durant une période limitée. Un contrôle sévère frappa et frappe encore le recrutement de personnel étranger, tout particulièrement dans les domaines où le talent indien est librement disponible. Là encore, on ne procéda pas à coups de textes de loi, parce que le gouvernement estimait avoir ainsi une faculté de marchandage plus grande à l'égard d'organisations étrangères qu'en usant de règlements rigides.

Devant cette situation, l'industrie chimique suisse, tout en n'appréciant pas ces pressions extérieures, s'efforça (et continue de le faire) de répondre aux objectifs nationaux, notamment en procédant à des investissements directs, en érigeant des usines pour la fabrication de colorants, de spécialités chimiques et pharmaceutiques ainsi que de matières plastiques.

Toutes les grandes sociétés de l'industrie chimique suisse disposent maintenant d'unités de production qui couvrent les besoins du marché indien. Il me plaît de reconnaître que l'ardeur au travail des Indiens et la qualité des produits satisfont aux critères les plus sévères.

3. Un second problème touchant de près les investissements concerne les participations financières locales.

Il y a quelque quinze années, le gouvernement indien contraignit les sociétés étrangères à ouvrir largement leur capital aux nationaux indiens. Il estimait qu'une participation indienne dans la structure financière des sociétés étrangères diminuerait les sorties de fonds étrangers sous la forme de dividendes et se traduirait par un intérêt plus direct des nationaux dans les activités exercées par ces sociétés.

Dans certains cas, le gouvernement indien impose une participation majoritaire; dans d'autres, il se satisfait d'une participation minoritaire. Une participation minoritaire, en règle générale, ne pose pas de problèmes, puisque la société étrangère conserve le contrôle des opérations de l'entreprise locale. La situation est foncièrement différente en cas de participation locale majoritaire. Bon nombre de sociétés ne consentent pas à placer leur savoir-faire technique, leur patrimoine en brevets et en marques et l'expérience amoncelée aux mains d'une société sur laquelle elles n'ont

aucune prise. L'Inde ne fait cependant pas bande à part, puisque plusieurs autres pays en voie de développement imposent également une participation financière majoritaire de leurs nationaux dans les nouveaux investissements. Le résultat est souvent le même, à savoir que, dans une pareille situation, un nombre appréciable d'entreprises étrangères s'abstiennent tout bonnement de prendre ces pays en considération pour leurs investissements.

L'industrie chimique suisse n'a pas choisi cette solution, mais a, au contraire, consenti à courir l'aventure indienne en acceptant des participations majoritaires indiennes, et ce, non seulement parce qu'elle n'avait pas d'autre choix, mais aussi parce qu'elle estimait qu'une alliance avec le pays où elle avait pris racine ne pouvait que lui profiter. Le choix du partenaire local est évidemment d'une importance primordiale. Les chefs d'entreprise pouvant faire office de partenaires ne sont pas légion, et même s'il s'en trouve, les points de vue et les attitudes en matière de politique industrielle, de profits et de gestion d'entreprise sont souvent divergents. Cela peut être déplaisant, mais à mon sens on ne peut éviter ce problème avec des partenaires locaux.

Nous n'avons pas eu à regretter cette politique de coopération. Certes, comme cela se produit dans la vie courante, cette association avec une majorité locale n'a pas toujours été placée sous les meilleurs auspices. Les difficultés en matière de politique de prix, de production, de salaires, de réinvestissements, etc., ne manquaient pas; les ambitions locales dépassent généralement nos vues, mais il me plaît de reconnaître que les résultats obtenus non seulement nous donnent satisfaction, mais justifient pleinement notre volonté de nous identifier dans une certaine mesure avec les données locales.

4. Les difficultés administratives représentent une source de soucis.

La machinerie gouvernementale, que l'Inde a héritée des Britanniques, avait surtout pour but de préserver l'ordre existant. Elle n'était pas équipée pour répondre à la demande provoquée par une économie en voie de développement. Il en résulta que, alors que les contrôles devinrent de plus en plus serrés, la paperasserie et l'intervention administrative de plus en plus acerbes, il fut impossible d'obtenir des décisions rapides parce que les contrôles n'étaient, en fait, pas exercés. Un exemple de la législation restrictive édictée par le gouvernement de l'Inde est fourni par le « Industries Development Regulation Act ». Celui-ci soumet à l'autorisation gouvernementale préalable non seulement l'établissement de nouvelles unités industrielles mais aussi l'expansion d'usines existantes et la fabrication de nouveaux produits dans une entreprise donnée. Des retards outranciers, des discussions à n'en plus finir, presque quotidiennes, avec un grand nombre d'offices gouvernementaux en furent la conséquence. Ce texte de loi s'applique pratiquement à toutes les industries de quelque importance et constitue probablement la plus forte entrave au développement industriel du pays. Ces méthodes dilatoires retardent souvent considérablement (parfois de quelques années) les nouveaux projets d'investissements, et c'est l'économie indienne et l'homme de la rue qui, en fin de compte, en pâtissent.

Une récente mission de la FAO en Inde a soulevé la question de la procédure et des retards administratifs qui découragent les efforts d'investissements étrangers. Le gouvernement indien est parfaitement conscient de ce phénomène et a déclaré que, bien que persuadé que la chicane administrative ne saurait être déracinée complètement nulle part dans le monde, il chargerait un comité interministériel de réduire au minimum les goulets d'étranglement administratifs mentionnés. Il a notamment affirmé sa volonté de mettre en œuvre une nouvelle réglementation prévoyant une réponse dans les 100 jours aux requêtes d'investissements, alors que l'étude du dossier prenait jusqu'alors parfois quelques années.

Il peut se passer quelque temps encore avant que le progrès ne se fasse sentir, mais nous restons optimistes.

5. Un autre problème délicat est lié à l'obligation d'exporter.

En raison des faibles réserves monétaires, l'industrie indienne était pratiquement privée des importations essentielles à son essor. En même temps, la création de nouvelles capacités de production greva d'une charge additionnelle les ressources existantes. Le gouvernement, en sanctionnant la mise en route de nouveaux projets industriels, posa comme condition que l'entreprise en cause couvrirait elle-même une partie de ses besoins d'importations par des exportations. Il s'est cependant avéré que ni les prix ni la qualité des produits exportés ne correspondaient aux critères du marché mondial. Ils étaient surtout trop chers. Cette situation a amené les industries à proposer des compensations permettant de combler le fossé provenant des différences de prix par un système de primes. L'administration indienne accepta l'idée de marchés de compensation. Un certain nombre de maisons de commerce saisirent l'occasion offerte par ces transactions; parmi elles, CIBA est peut-être la plus marquante. CIBA eut recours à cette technique en l'utilisant à une échelle jusqu'alors inégalée, en exportant des millions de tonnes de manganèse indien. Le succès ne se fit pas attendre puisqu'il en résulta un flot ininterrompu de produits chimiques entre Bâle et Bombay. Sans ces compensations, nous n'aurions certainement pas pu réaliser les progrès atteints.

L'exécution de tels marchés de compensation paraît simple. Je puis cependant vous assurer qu'elle ne l'est pas. Il y a des difficultés majeures à mettre la main sur des produits d'exportation en Inde, à les acheminer ensuite jusqu'à un port d'embarquement, à pourvoir au fret, à touver des acheteurs à l'étranger, à aplanir les différences de prix et autres. Mais le résultat justifie l'effort.

6. Un mot maintenant sur le rôle essentiel de la recherche.

Quelque temps après l'avènement de l'indépendance politique, le gouvernement de l'Inde annonça officiellement sa volonté d'encourager la recherche fondamentale dans un grand nombre de domaines scientifiques. L'industrie privée était du même coup invitée à ériger ses propres centres de recherches sous la promesse d'allégements

fiscaux. Dans le secteur chimique, CIBA est jusqu'à ce jour une des rares sociétés du bloc occidental qui ait mis sur pied en Inde un centre de recherches moderne entièrement autonome, bien doté en matériel et en hommes, et se livrant à la recherche dans le domaine des spécialités pharmaceutiques et des colorants. Tout le personnel de ce centre, au nombre de 200, est indien. Du point de vue économique, le centre de recherches CIBA, qui forme un département de CIBA of India Limited, concrétise l'utilisation d'une partie des bénéfices réalisés par la société indienne CIBA, bénéfices qui normalement seraient hautement taxés. L'activité du CIBA Research Centre apporte ainsi la garantie que les bénéfices de la société indienne seront convertis en un produit vendu à travers le monde. Ce centre de recherches est certainement un bel exemple de l'alliance d'intérêts étrangers et indiens, en même temps qu'un témoignage de la coopération industrielle internationale. A la longue, nous croyons que c'est la méthode la plus profitable pour fournir une aide financière et technique à des pays en voie de développement. Il n'est en effet pas possible de retirer sous forme liquide les fruits de l'activité industrielle étrangère en Inde.

Toute entreprise vise à réaliser un profit et, si l'entreprise en question est étrangère, ce profit doit — à un moment donné — être exporté hors du pays; mais il y a certainement des limites à ce raisonnement. CIBA, après avoir beaucoup réfléchi à ce problème, est arrivée à la conclusion qu'il importait de trouver une solution acceptable pour l'Inde en ce qui concerne la réalisation d'une partie des profits effectués. Le centre de recherches apporta une réponse satisfaisante. Si ceux qui procèdent à des investissements étrangers en Inde ne s'appliquent pas à trouver une solution, il ne sera pas possible de promouvoir leurs intérêts ou de favoriser des investissements qui, en raison des dimensions géographiques de l'Inde, revêtiront toujours une importance primordiale dans leurs plans.

7. Je me tourne maintenant vers le problème de l'insuffisance de la protection industrielle.

L'intention du gouvernement indien de réduire la protection de la propriété intellectuelle en matière de brevets a provoqué, hors de l'Inde, un courant d'indignation. De nombreuses délégations internationales et organisations indiennes ont exhorté le gouvernement indien à ne pas forcer les choses. Les industries particulièrement visées sont celles des spécialités pharmaceutiques et des biens alimentaires. Cependant, il est douteux que le gouvernement accepte les objections formulées par les milieux industriels et reconnaisse l'importance que les pays techniquement évolués attachent à la protection industrielle. Les mobiles de la législation proposée sont purement idéologiques, car il est en Inde, et non pas seulement en Inde, des milieux qui craignent que la protection industrielle ne conduise à des prix surfaits pour les spécialités pharmaceutiques. Alors que l'Inde ne cherche pas à abroger totalement les brevets existants, le gouvernement se plaît à croire que, dans un pays d'essence socialiste, la protection industrielle ne doit pas dépasser certaines limites si l'on veut éviter que les intérêts de la communauté ne soient subordonnés à ceux de l'entreprise privée.

Comme vous l'imaginez, les industries étrangères se montrent inquiètes de cette évolution. En vérité, les brevets sont le résultat d'un lourd labeur scientifique et représentent la contrepartie d'énormes investissements pour la recherche. Si la protection de la propriété intellectuelle tombe, cela aura pour effet de réduire sérieusement les activités de recherche et de décourager de nouveaux investissements.

8. Quelle est la situation sur le plan de la main-d'œuvre en Inde ?

De nombreux pays souffrent d'un manque chronique de main-d'œuvre qualifiée, de cadres et de techniciens. Le problème est le même, qu'il s'agisse de pays techniquement évolués ou en voie de développement. La situation dans les pays en voie de développement est quelquefois aggravée par les diverses restrictions à l'embauche de cadres et techniciens étrangers. Tel est en grande partie le cas en Inde. La réglementation existante, qui limite sérieusement l'utilisation par les industriels étrangers de personnel étranger pour la gestion de leurs entreprises, se révèle gênante.

Il est évident que les industries étrangères ne peuvent s'opposer à la politique générale visant à promouvoir les talents locaux à l'échelon cadres et techniciens; c'est là un but légitime dans les pays en voie de développement. Elles se doivent de faire un effort pour s'identifier davantage avec leur entourage. L'Inde a pris un ensemble de décisions qui imposent des restrictions rigides à l'embauche de personnel étranger; par ailleurs, elle maintient en vigueur certains règlements quant au transfert des rémunérations et à la validité du permis de travail. Tout ceci est gênant. Dans l'ensemble cependant, les autorités indiennes font un honnête effort pour être accommodantes et notre société n'a pas fait d'expériences fâcheuses. En vérité, les cadres indiens engagés dans nos usines nous rendent d'excellents services, quelquefois même supérieurs à ceux que fournirait un personnel étranger.

9. Je me permets d'ajouter un court commentaire sur la politique générale en matière économique.

La politique industrielle restrictive poursuivie par l'Inde depuis son avènement à l'indépendance a valu à son économie un ensemble de soubresauts, à tel point qu'il a fallu — en juin 1966 — dévaluer la roupie indienne. Il ne nous appartient pas d'examiner ici les mérites ou les inconvénients de cette dévaluation. Il est certainement significatif et encourageant que le gouvernement indien ait, en fin de compte, reconnu l'impérieuse nécessité de réexaminer son attitude à l'égard des entreprises privées. Il est admis que la dévaluation n'apporte pas par elle-même de solution, si elle n'est pas appuyée par des décisions claires et positives visant à libérer autant que possible l'économie d'un contrôle gouvernemental et à permettre à l'industrie privée de manifester plus librement son opinion en matière commerciale. Il y a lieu de croire que le gouvernement indien a reconnu qu'une entreprise privée ne peut agir efficacement si elle est prisonnière d'un ensemble de contraintes. Tout porte à croire que dans les mois à venir nous assisterons à l'abandon d'une conception doctrinaire rigide.

10. J'en arrive aux conclusions de mon analyse.

L'Inde offre un terrain fascinant à l'ingéniosité humaine. Le résultat de l'expérience en cours en Inde aura des répercussions profondes en Asie et en Afrique. Sur le plan politique et constitutionnel, l'Inde est une démocratie qui reconnaît la liberté d'opinion, même lorsque les avis émis s'opposent à ceux des milieux officiels. Une étude poussée est entreprise par les autorités, avec le conseil de l'industrie privée, pour dégager les mesures qu'il y a lieu de prendre pour éviter les erreurs du passé et revigorer les investissements privés. Le potentiel existant est grand. Les contacts personnels jouent un rôle essentiel dans l'Inde de nos jours et l'importance de ce phénomène n'est peut-être pas toujours compris de ceux qui ne sont pas familiarisés avec les conditions de vie locales. Les récompenses à glaner sont nombreuses et, puisque la population est si grande, l'avenir se révèle attrayant, pour autant que la stabilité politique ne soit pas menacée. Les impositions fiscales, qu'il s'agisse de sociétés ou de particuliers, sont lourdes. On sait que l'Inde est probablement le pays le plus fortement taxé du monde. D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue qu'environ deux millions de personnes seulement sur une populations de 500 millions d'âmes, soit moins d'un demi pour-cent, paient un impôt sur le revenu.

Les investissements en Inde, comme les investissements dans toute entreprise, sont entachés d'un risque, mais l'économie indienne est sur le point de prendre son essor et les promesses d'avenir devraient faire taire certaines hésitations justifiées du moment. L'organisation CIBA a connu des hauts et des bas durant sa longue association avec l'Inde, mais sa volonté de s'adapter sans cesse aux circonstances lui a valu succès et satisfaction, tout en encourageant la maison mère à examiner favorablement de nouvelles possibilités d'investissements dans le pays.